ELABORER LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES suite réforme 2018

Ressources Humaines



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir une méthode d'élaboration du plan de développement des compétences
- Déployer le processus formation et développement des compétences.
- Gérer la formation et maintenir l'employabilité des salariés.

PUBLIC VISE

 Collaborateur souhaitant ou devant gérer la formation continue et le développement des compétences.

PRE REQUIS : maitriser les points clefs de la réforme de la FP 2018

DURÉE: 7 Heures

Formule en présentiel
 1 jour + suivi à 6 mois offert

INTERVENANT

Consultant expert en ressources humaines
 20 ans d'expérience professionnelle.

EVALUATION

Attestation de Formation

A Noter:

 Cas pratique : entrainement à la construction d'un plan de développement des compétences articulé avec tous les dispositifs de formation et modalités d'apprentissage

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

Définir le processus de construction du plan de développement des compétences :

- Définir les orientations, les priorités de formation de l'entreprise.
- Recueillir les besoins collectifs et individuels.
- Analyser les besoins recensés et retenir le dispositif de formation et les modalités pédagogiques adéquats.
- Ventiler selon les nouveaux critères
- Négocier en interne sur le niveau de financement du PDC
- Présenter le plan prévisionnel et la politique de développement des compétences auprès des représentants du personnel (CSE)
- Communiquer le plan définitif auprès de la hiérarchie.
- Organiser la planification du déroulement du plan de développement des compétences.

Les modalités pédagogiques innovantes

- Présentiel Distantiel Mixte Focus sur l'AFEST
 L'Employabilité des salariés : obligation maintenue
- Informer les salariés sur les dispositifs de formation, certifications métiers et rôle du C.E.P. dans la construction des parcours individualisés

Le rôle du CSE : négociation d'accords d'entreprises sur le développement des compétences et GPEC portant sur les thématiques :

- Les emplois sensibles, les actions prioritaires, les niveaux de qualifications, les certifications métiers, les formations obligatoires ou non obligatoires, le maintien de la rémunération, les dispositifs
- Le niveau de financement du plan DC, les abondements.
- Le calendrier de la FC, des réunions calées sur le processus RH interne. Entretien professionnel/bilan à 6 ans.
- Les modalités de mise en œuvre du Compte Personnel Formation

Evaluation à chaud du module de formation et engagements des participants à trois actions à mener.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Centrée sur la pratique, notre démarche pédagogique sera active et interactive.
- Recours à plusieurs modes d'animation actifs dans lesquels l'intervenant propose en alternance :
 - → des exercices concrets individuels et collectifs ;
 - → des apports méthodologiques ;
 - → des mises en situation et entrainement ;
 - → discussions et échanges sur les situations professionnelles à gérer au quotidien.

MODALITES D'ORGANISATION

- Limite de 6 participants sauf intra entreprise.
- En limitant le déplacement du stagiaire. Aix en Provence ou Marseille.
- Coût H.T. devis envoyé sur demande



Contactez nous! www.conseil-formation-competences.fr ou 06 87 41 24 75